

LE CALAME NUMERO 402
DU 24 JUILLET 2003

Affaire des Islamistes

Blocages

Oubliée un moment à cause de la tentative du coup d'état du 8 juin, l'affaire des oulémas et Imams jetés en prison depuis bientôt trois mois est revenue de nouveau sur le devant de la scène. Le pouvoir durcit le ton à leur égard et leurs conditions de détention deviennent plus sévères.

Après l'échec du coup d'état du 8 juin, tous les membres du groupe des islamistes détenus à Beïla sont revenus de leur propre gré dans leurs cellules. Un seul, Jamil Ould Mansour, l'ex-maire de Arafatt débarqué de son poste par décision du conseil des ministres, manquait à l'appel.

Jamil, certainement le plus politique du groupe, n'a pas vu opportun de se consti-

Suite en page 5

Blocages

sute de une

tuer prisonnier et a pris le large avec deux autres de ses amis recherchés: Ahmedou Ould Wedi'a, rédacteur en chef du journal interdit de parution ER Raya et Mohamed Mahmoud Ould Seyidi, professeur à l'ISERI et président du conseil d'administration de ER Raya. Après un bref séjour au Sénégal, les trois hommes, qui ont apparemment décidé de se battre contre le régime à travers le Site Internet d'ER Raya qu'on présente déjà comme la nouvelle opposition électronique du pouvoir après la déconfiture de CR, ont regagné la Belgique où ils seraient sur le point de "décocher" le droit d'exil.

Pendant ce temps, et au moment où tout le monde s'attendait à un dénouement heureux de cette affaire, interviennent les propos du président Ould Taya à Zouérate relatifs à la tentative de putsch et dans lesquels il lie le coup au discours développé par certains islamistes dans les mosquées. A partir de là, l'affaire a commencé à se compliquer. Pendant plusieurs jours, l'Agence mauritanienne d'Information (AMI) publia des éditoriaux fustigeant l'action de certains religieux à la solde d'une puissance étrangère "jalouse des progrès atteints par notre pays sur la voie de la démocratisation".

On saura par la suite que cette puissance étrangère n'est autre que l'Arabie Saoudite. Ce pays, qui contribue à hauteur de 160 millions de dollars au financement du projet Aftout Sahli et qui ferme les yeux sur la dette contractée par la Mauritanie auprès de lui, semble être aujourd'hui dans le collimateur du gouvernement mauritanien qui a multiplié ces derniers temps des gestes hostiles à son égard. Parmi ces gestes, on

cite la fermeture de l'Institut de hautes études islamiques à Nouakchott, pour tant affilié à une université saoudienne, et la fermeture de ce centre d'études saoudien. Ces institutions sont accusées par le gouvernement mauritanien de propager l'islam dur et intolérant des Wahabites. Mais cela est-il à lui seul suffisant pour justifier la campagne contre le régime et l'islam saoudien? Rien n'est moins sûr. Toujours est-il que les milieux proches du pouvoir à Nouakchott n'ont que très modérément apprécié le retard de la condamnation de la part des saoudiens du putsch manqué en Mauritanie. En effet, le royaume saoudien n'a adressé de message de soutien à Ould Taya que quinze jours après le coup d'état avorté. Leur message verbal aurait été transmis par leur chargé d'affaires. En langage diplomatique, cela veut dire que le message n'était pas très chaleureux et qu'il existerait peut-être des zones d'ombre dans les relations entre les deux pays.



Mokhtar O. Mohamed Moussa

Et les islamistes dans ce jeu?

L'arrestation des islamistes depuis mai dernier est certainement la décision la plus impopulaire qu'avait prise le

pouvoir cette année. L'opinion dans son ensemble la rejette et la condamne. Le montage présenté ne convainc personne. Tout le monde pense en effet que l'accusation était grave et que les preuves



Ould Dedew

présentées étaient maigres. On ne comprend donc pas l'obstination du régime à garder ces personnes en prison contre la volonté de tous. On ne comprend pas non plus le ralentissement de la procédure judiciaire pour eux. Au cours de la première semaine, le juge chargé de l'instruction de leur dossier avait presque entendu tout le monde sauf trois. Depuis lors, il n'avait traité qu'un seul dossier, celui de l'ex président de la cour d'appel à Kaédi. A ce jour, il reste deux personnes (Mohamed El Hassen Ould Dedew et Mokhtar Ould Mohamed Moussa) qui n'ont pas été entendues par le juge. Ces blocages et tracasseries incitent à se demander ce que veut faire le régime de cette affaire embarrassante. Car les islamistes n'ont pas été jugés et n'ont pas été relâchés non plus. Tout cela est inexplicable, surtout à la veille d'une élection présidentielle qu'on peut qualifier d'incertaine.

En gardant ces islamistes en prison, le pouvoir de Ould Taya prend un risque qui peut lui coûter cher.